

Campagne de mobilité des Adjoints Administratifs

Prise de fonction : 1^{er} mars 2022

Paris, le 21 septembre 2021

L'UNSA Justice vous communique les informations relatives à la campagne de mobilité des Adjoints Administratifs :

Calendrier

Date limite de candidature	Mardi 19 octobre 2021
La date limite de renonciation	Jeudi 25 novembre 2021
Diffusion des résultats par le secrétariat général	Vendredi 17 décembre 2021

Les agents ne peuvent candidater que sur des postes publiés figurant sur la liste des postes

Pour les postes nécessitant un entretien préalable, c'est à l'agent de solliciter cet entretien qui peut avoir lieu en visioconférence ou téléphoniquement.

Candidatures

● Pour les Adjoints Administratifs du ministère de la Justice :

- L'agent complète la fiche de candidature (dans la limite de 7 choix) et la transmet à son supérieur hiérarchique avec les pièces justificatives, le cas échéant.
- Le dossier de candidature doit comprendre :
 - Le formulaire de candidature visé par le supérieur hiérarchique actuel ;
 - Les pièces justifiant une situation particulière (CIMM compris) ;
 - Un CV ou une fiche carrière Harmonie et une lettre de motivation pour les postes avec entretien préalable.

Chaque choix de poste de l'agent est considéré comme utile et les affectations se feront prioritairement sur les postes vacants.



Les documents doivent être envoyés par voie électronique à :

Affectation actuelle des agents		Retour des fiches de vœux
DAP	Services déconcentrés	Bureau RH4 — Pascale.normand@justice.gouv.fr
	Administration centrale	DAP – Cabinet – Audrey-marie.charles@justice.gouv.fr
DPJJ	Services déconcentrés	Bureau RH4 — marie-noelle.rivas@justice.gouv.fr
	Administration centrale	Bureau RH4 — Section suivi carrières AC / proximite-rh-dpjj-rh4@justice.gouv.fr
DSJ	Services déconcentrés	DSJ — Bureau RHGI — Section catégorie C / leila.sebastien@justice.gouv.fr
	Administration centrale	DSJ — Cabinet — Pôle RH et moyens matériels / rose.zwiller@justice.gouv.fr
GCLH		GCLH — Bureau RH et maisons d'éducation / florian.michel@legiondhonneur.fr
SG - DACG - DACS - Cabinet- IGJ		SG - SRH - BGAFIAC / campagne-mobilite.bgafiac@justice.gouv.fr

Par la voie du détachement

Les Adjoints Administratifs **extérieurs** au ministère de la Justice qui souhaitent candidater par la **voie du détachement** doivent transmettre :

- leur fiche de candidatures, à remplir manuellement, avec l'avis de leur administration d'origine relatif à leur départ ;
- pour les postes avec entretien préalable : CV et lettre de motivation ;
- le cas échéant, les pièces justifiant une situation particulière (CIMM) compris ;
- leur dernier arrêté d'avancement d'échelon ;
- leurs trois derniers comptes rendus d'entretien professionnel ;
- leur état des services.

L'ensemble de ces documents doit être envoyé à l'adresse suivante : cosi.srh-sg@justice.gouv.fr

Les agents actuellement placés **en position de détachement au sein du ministère de la Justice dans le corps des Adjoints Administratifs ne disposent pas d'un droit à mutation.**

Dans l'hypothèse où ils souhaitent un changement d'affectation, il leur appartient de mettre un terme au détachement en cours et de solliciter un nouveau détachement sur l'affectation envisagée.



...Retrouvez tous les formulaires utiles via le lien Intranet :

[Accueil > Carrière > Mobilité et promotions > Adjoints administratifs / Campagne de mobilité au 01/03/2022](#)

L'UNSa Justice se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de mobilité.

